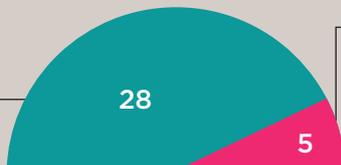


LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« AGRICULTURE ET ÉCOLOGIE »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Les agriculteurs sont parmi les premiers à subir les effets du bouleversement climatique en cours. Les organisations professionnelles le reconnaissent : l'agriculture vendéenne n'échappe pas à la situation difficile qui touche l'ensemble des productions. Dans un contexte de crise climatique, **comment produire, sur le territoire du Pays des Herbiers, une alimentation suffisante et de qualité sans accroître l'émission de gaz à effet de serre ?** C'est le défi que nos Collectivités locales doivent affronter aux côtés des agriculteurs.

Le Pays des Herbiers possède des atouts

Certes, le Recensement général agricole indique que le Pays des Herbiers perd des exploitations (- 27 % soit près d'une centaine en 20 ans) mais l'hémorragie est moins importante que dans le reste de la Vendée (- 47%). On constate même une dynamique d'installation dans le secteur de l'élevage (89 installations dont 26 % sont le fait de candidats issus du milieu non agricole). Le deuxième atout vient du **développement du Bio** qui s'ancre de plus en plus dans notre territoire. Avec 32 exploitations, il représente désormais **plus de 13 % des surfaces cultivées** ce qui constitue un bon score comparé à celui de la Vendée (7 %) et même de la France (9%). Ce choix du Bio se traduit par des pratiques agricoles plus vertueuses ; par exemple, en matière d'élevage, les surfaces en prairies naturelles augmentent ce qui est bon pour la préservation des sols et la biodiversité.

Des orientations agroécologiques à encourager

Le Pays des Herbiers s'est engagé à accompagner l'adaptation des exploitations au changement climatique (cf. Orientation 26 du Projet de territoire). Nous souhaitons que notre Collectivité passe maintenant à la vitesse supérieure. Mme Besse doit engager des actions de promotion autour des « **Mesures agro environnementales et climatiques** » (MAEC). Ce dispositif permet d'obtenir le soutien financier de la Région Pays de la Loire en échange d'engagements en faveur des équilibres naturels. Actuellement, seules 17 entreprises agricoles de notre territoire sont sous contrat MAEC. Pourtant, ce dispositif présente de multiples avantages : il permet notamment d'anticiper sur la nouvelle PAC qui prévoit que 25 % des aides allouées par l'Europe concerneront les « **Eco-régimes** ».

Pour un Projet alimentaire territorial

Notre Collectivité possède un puissant levier pour transformer les pratiques agricoles sur son territoire : **c'est le projet alimentaire territorial (PAT)**. Il vise à donner un cadre stratégique et opérationnel, à des actions répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Nous proposons que le PAT soit organisé autour des enjeux de la restauration collective. La loi Egalim a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, les repas servis en **restauration collective**, crèches, écoles, Ehpad..., devront compter **50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de bio**. Afin d'atteindre cet objectif, nous demandons que soit organisé l'approvisionnement de la restauration en produits locaux et issus de l'agriculture biologique grâce à la mise en place **d'une plate-forme logistique**. Si nous voulons encourager les producteurs en circuits courts à valoriser leurs produits, il faut résoudre d'abord le casse-tête de la logistique ! Face au dérèglement climatique, il convient d'encourager les agriculteurs à changer leurs pratiques et préparer les citoyens à consommer différemment. **L'alimentation est un bon support pour changer nos habitudes et protéger notre planète**. Météo France anticipe, dans 30 ans, des températures supérieures de 1,6 (scénario optimiste) à 3 degrés (scénario pessimiste). Alors, n'attendons pas pour manger moins et mieux !

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.
www.alternative-ecologique-sociale.fr

« SANTÉ, SOLIDARITÉ, SÉCURITÉ »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

« *Aux Herbiers, il fait bon vivre* ». Nous entendons souvent ce slogan. Et c'est vrai, aux Herbiers, il fait bon vivre... Et c'est bien pour cela que notre équipe municipale travaille autant sur trois enjeux indispensables qui permettent de maintenir et d'améliorer notre qualité de vie. Quels sont-ils ? La santé, la solidarité et la sécurité.

La solidarité

Le 22 octobre, avec toute l'équipe municipale, nous inaugurons officiellement le pôle solidarité de la rue de la Guerche. « *Aider ceux qui aident* ». Tel a été notre maître-mot pour mener à bien ce chantier. Désormais, cet immense bâtiment, entièrement rénové et agrandi par nos soins, accueille depuis le printemps dernier, onze associations de secours et de solidarité. On y trouve donc la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, l'Épicerie Solidaire, la Protection Civile, la Ligue contre le Cancer, Amis sans Frontières, Sauvetage et Secourisme, L'HAV 85, les Paralysés de France et la Main Tendue. Autant d'associations de solidarité qui sont invitées à travailler ensemble, main dans la main, pour nos concitoyens.

La santé

Nous le savons. Trouver un médecin, décrocher un rendez-vous de spécialiste est une difficulté pour beaucoup d'entre nous. Certains s'y résoudraient avec fatalisme. Pas notre équipe municipale ! La lutte contre la désertification médicale est pour nous une préoccupation de tous les jours, une priorité absolue. C'est d'ailleurs pour cela que, lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, nous avons voté en faveur de l'achat du pôle santé Avicenne, situé rue Raymond Kopa, non loin du centre de secours des Herbiers. L'investissement est lourd : 750 000 euros. Mais, il va nous permettre de développer un nouveau pôle santé, idéalement situé au sud des Herbiers. Bref, avec la construction future d'un cabinet de radiologie, avec l'arrivée d'un jeune médecin supplémentaire, cette acquisition est un nouvel effort que nous faisons en faveur de la santé et du suivi médical des Herbétaires.

La sécurité

Depuis le printemps dernier, la police municipale des Herbiers est armée. De même, régulièrement, de nouveaux policiers viennent renforcer les effectifs, permettant de multiplier les patrouilles, de jour comme de nuit, dans le centre-ville comme dans les différents quartiers de notre ville. Face à l'augmentation de l'insécurité, nous voulons une police municipale présente, efficace, accessible. Afin de l'épauler, en 2022, nous allons également investir dans l'extension du réseau de vidéo-protection de notre ville, avec toujours un objectif : permettre à nos familles de vivre en paix chez eux, à nos enfants de traverser les jardins publics sans avoir peur, etc.

Bref, vous l'aurez compris : sur ces trois sujets, nous sommes concrets, pragmatiques et efficaces. Vous pouvez compter sur nous. Bien cordialement.

La majorité municipale avec Véronique Besse